



# CLUB D'AÏKI-TAI-DO D'EPERNON

## SAISON 2018 – 2019

### CONDITIONS D'INSCRIPTION



#### DOSSIER

Dossier d'inscription rempli avec : nom, prénom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, adresse e-mail et l'autorisation parentale pour les mineurs.

**Un certificat médical d'aptitude à la pratique des arts martiaux daté de moins d'un mois (indispensable avant votre premier cours) ou l'attestation d'absence de contre-indication à la pratique de l'Aïki-Tai-Dô (\*) (pour les renouvellements de licence uniquement).**

Par famille : **1 enveloppe timbrée** au tarif en vigueur pour moins de 20g (**pour les nouveaux adhérents**) avec **1 seul chèque global** comprenant le coût de la licence-assurance et le coût de la cotisation annuelle.

#### COTISATION ANNUELLE

*(Tarif dégressif pour les membres d'une même famille)*

	<i>Coût de la licence-assurance</i>	<i>Coût de l'adhésion au club</i>	<b>Montant total à régler</b>
<b>Adhérent n° 1</b>	<i>35 euros</i>	<i>95 euros</i>	<b>130 euros</b>
<b>Adhérent n° 2</b>	<i>35 euros</i>	<i>85 euros</i>	<b>120 euros</b>
<b>Adhérent n° 3 et plus...</b>	<i>35 euros</i>	<i>80 euros</i>	<b>115 euros</b>

Le dossier devra être complet au moment de la reprise des cours

#### DEBUT DES COURS

**Le mardi 11 septembre 2018.**

**Venez vous inscrire au forum Hyper U le samedi 1er septembre 2018 ou au forum de la ville le 02 septembre 2018, pour pouvoir commencer les cours le mardi 11 septembre 2018.**

#### RENSEIGNEMENTS

Ludovic DIDELOT au 06 04 53 36 57

**Il est possible de s'inscrire dans le courant de l'année, pendant les heures de cours, à l'Espace sportif « Les Grands Moulins », 28 rue de Savonnière – 28230 EPERNON**

*(\*) uniquement pour les certificats médicaux délivrés après le 01/09/2016*